

BRÉ (Jean).

Il reçoit alors $\frac{1}{4}$ d'écu par mois. Il fut augmenté d'un autre $\frac{1}{4}$ le 27 octobre 1628. Le 16 mars 1629, il est « jugé inutile à la musique quant à présent », et ne percevra donc plus ses deux quarts d'écu.